



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Paris, le 08 décembre 2022

MENJS/DGESCO MEAC n° D2021-008356
MC/DG2TDC n° 2021-D- 26285

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports

La ministre de la culture

à

Mesdames les rectrices et messieurs les recteurs d'académie
Mesdames les directrices et messieurs les directeurs régionaux des affaires culturelles

s/c de Mesdames les préfètes et messieurs les préfets de région

Messieurs les vice-recteurs ; les directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale (DASEN) ; les déléguées et délégués académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC) ; les inspectrices et inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) ; les conseillères et conseillers action culturelle et territoriale auprès des directrices et directeurs régionaux des affaires culturelles.

Objet : Lancement de la 10e édition de *La classe, l'œuvre !*

L'opération *La classe, l'œuvre !* contribue à la généralisation d'une éducation artistique et culturelle de qualité, permettant à 100 % des élèves d'aller à la rencontre d'œuvres et artistes, de développer des pratiques artistiques ou culturelles et d'acquérir des connaissances. Elle invite, de la maternelle au lycée, les élèves d'une classe à étudier une ou plusieurs œuvres ou objet de collection d'un musée de proximité ou de services publics d'archives, de structures labellisées comme les Maisons des Illustres, les FRAC et les Centres d'art...

Ce dispositif vise la participation des publics scolaires dans toute leur diversité : élèves relevant de l'éducation nationale comme de l'enseignement agricole, classes préparatoires aux grandes écoles, unités pédagogiques pour Élèves Allophones Arrivants, Unité localisées pour l'inclusion scolaire, sections d'enseignement général et professionnel adapté...

Les œuvres sont choisies conjointement par les structures culturelles et les équipes pédagogiques. Les élèves sont ainsi amenés à s'approprier un patrimoine commun et à participer à sa transmission, sous la

conduite de leurs professeurs. Les classes participantes, en lien avec les équipes du lieu culturel ou des artistes, choisissent librement la forme de médiation qu'elles souhaitent développer pour la restitution finale qui aura lieu lors de la Nuit européenne des musées, le 14 mai 2022.

La reconduction de ce dispositif, en dépit des aléas liés à la crise sanitaire, atteste de son rôle primordial tant dans les liens qu'il crée entre les structures culturelles et les établissements scolaires que dans la capacité des services éducatifs à se mobiliser pour proposer une programmation, y compris à distance. Les arts sont un levier pour l'apprentissage et l'épanouissement des plus jeunes : veiller à garantir l'accès de tous les élèves, notamment des publics les plus éloignés de la diversité de l'offre culturelle, demeure une priorité.

La Classe, l'œuvre ! favorise ainsi le déploiement de projets de classes pouvant faire écho à l'ensemble des programmes disciplinaires et mobilise de façon complémentaire les différents temps de la vie de l'élève (temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire). En impliquant activement les publics dans la transmission et la modification de leur regard sur les lieux de culture, le dispositif fournit les conditions d'une valorisation particulièrement stimulante des projets entre les établissements culturels et scolaires.

La classe, l'œuvre ! permet enfin d'articuler le temps long de l'appropriation et le caractère événementiel de la présentation réalisée par des élèves devenus « passeurs de culture », lors de la Nuit européenne des musées. Il vous est donc demandé d'informer le plus largement possible écoles, établissements scolaires et institutions culturelles de la reconduction du dispositif, et des modalités d'inscription, à savoir l'envoi par le musée / la structure culturelle impliquée, d'un message à l'adresse suivante: contact.lclo@culture.gouv.fr, précisant :

- Nom et coordonnées du musée / structurelle culturelle et du porteur du projet au sein de la structure
- Nom et bref descriptif de l'œuvre choisie et du projet
- Nom de l'école ou de l'établissement et niveau(x) de la classe

Vous pouvez également consulter le site référence : <https://www.reseau-canope.fr/la-classe-loeuvre/accueil.html>.

Nous vous remercions par avance pour l'engagement de vos services dans la réussite de cette 10^{ème} édition de *La classe, l'œuvre !*, en faveur d'une présence des arts et de la culture dans le quotidien de tous les élèves.

Pour les ministres et par délégation,

Le directeur général de l'enseignement scolaire



Edouard GEFFRAY

Le délégué général à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle



Noël CORBIN